



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 21/10/2022.

Etaient présents : Brigitte Martin, Patrick Gendraud, Nadine Demange, Michèle Lubineau, Patrick Eclercy-Deterpigny, Jean-Luc Nexon, Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, Lionel Demange, Alain Deniau,
Absent excusé : Jean-Yves Proust.

La séance s'est ouverte à 19h45, 49 rue Haute à Trôo.

Ordre du jour soumis au conseil :

- Situation financière par type d'activité,
- Abonnement Internet Pro Orange,
- Abonnement bureautique Microsoft,
- Point sur la cagnotte participative Ulule,
- Exposition de fin d'année et projet de théâtre sensoriel pour 2023,
- Point organisation pour les 3 animations à venir (Trôolloween, Rando d'automne et vide grenier d'artiste)
- Questions et informations diverses

1 - Situation financière par type d'activité :

Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, trésorier, a effectué une présentation financière des activités menées par l'association, basée sur les résultats à la date du conseil et un prévisionnel des recettes et des dépenses au 31 décembre.

Les secteurs étudiés ont été

- Fonctionnement
- Animations
- Grotte/Maison d'accueil
- Restrôo de la cave du vigneron
- Visites commentées du village

Il en ressort un résultat positif pour toutes les activités hormis l'activité « Grotte / Maison d'accueil » déficitaire à hauteur de 6 711€35cts.

- Le secteur « fonctionnement » (recettes : adhésions, dons, subventions etc..., dépenses : dépliants, assurances, services bancaires, fournitures de bureau,

réalisation de la vidéo 2021/2022 etc.) est positif que ce soit avec ou sans les dépenses et les subventions liées au projet vidéo.

- Le poste « Animations » est globalement positif, mais la présentation des résultats par animations amènera à reconsidérer certaines d'entre elles telles que la participation à la Nuit Européenne des Musées qui demande une trop grande mobilisation pour trop peu de visiteurs ou la participation au Rendez-vous des Jardins qui nécessitera d'étoffer les propositions de visites de lieux naturels et de jardins.

- L'analyse indique que l'activité Grotte/Maison d'accueil s'avère structurellement déficitaire, principalement en raison d'un poste de loyer annuel élevé de 4 938€.

Il est constaté que les recettes de visites de la grotte pétrifiante ne suffisent pas à couvrir le salaire et les charges sociales de Deborah.

Il est remarqué qu'il y a eu, en 2022, 300 entrées gratuites de plus qu'en 2021 (1 009 entrées gratuites en 2022 correspondant aux enfants de moins de 10 ans).

Ce constat a soulevé des réflexions et interrogations qui seront ultérieurement considérées, d'une part sur la possible introduction d'un tarif spécial (voire d'une gratuité) pour les personnes handicapées comme suggéré par Patrick Gendraud, d'autre part, en réponse, sur l'opportunité de moduler un tarif déjà faible (1,5€).

En conclusion il a été décidé d'adresser un courrier à la mairie de Trôo à laquelle la maison de l'accueil est louée en vue de solliciter une réduction du loyer qui grève de façon importante la situation financière de l'association.

- Le Restrôo de la cave du vigneron a enregistré d'excellents résultats grâce à une belle météo et grâce à Clara, la salariée, qui a su avec beaucoup de professionnalisme et d'esprit d'accueil faire fonctionner et faire vivre l'endroit.

A la demande de l'association, elle a rédigé une importante note consignnant ses remarques et suggestions.

Il est d'ores et déjà retenu que l'acquisition d'un réfrigérateur et d'un congélateur supplémentaires est nécessaire pour réduire les tournées d'approvisionnement.

Le recours à la conservation sous vide est reconduite pour l'année prochaine.

- Le résultat des visites commentées est toujours positif.

En conclusion,

- la réflexion est ouverte, pour l'avenir, sur un élargissement de la période d'ouverture du Restrôo au mois de mai pour les week-ends et les ponts,

- au vu des résultats de 2022, il serait bon de maintenir une ouverture du Restrôo en septembre les week-ends,

- faut-il par contre ouvrir l'accueil au mois d'octobre alors que les recettes y sont particulièrement faibles par rapport aux charges de salaire ? (sous réserve des vacances scolaires de la Toussaint). Une réflexion analogue devrait être menée pour l'ouverture de l'accueil en mai, en la limitant aux ponts et aux week-ends,

- adresser une demande de réduction du loyer de l'accueil à la mairie de Trôo qui en est propriétaire.

Le conseil a unanimement félicité le trésorier pour son travail et sa présentation analytique.

Les tableaux présentés au conseil d'administration sont annexés au présent compte rendu.

2 - Abonnement Internet Pro Orange :

Actuellement, l'accueil a un abonnement Orange Fibre de 65€ TTC/mois et le Restrôo un abonnement Orange Adsl de 48€ TTC/mois et la question se pose de la recherche d'un fournisseur internet moins onéreux.

Le trésorier a présenté différentes offres FREE, BOUYGUES, SFR, financièrement moins élevées.

Jean-Luc Nexon a suggéré, au cours des débats, de se rapprocher de Val de Loire Fibre, afin d'étudier les propositions qui pourraient nous être faites.

3 - Abonnement bureautique Microsoft :

Cet abonnement a été résilié au profit d'une solution gratuite. Une économie annuelle de 65€ sera ainsi réalisée.

4 - Point sur la cagnotte participative Ulule :

La cagnotte participative Ulule lancée cette année pour contribuer au financement du projet vidéo et de panneaux explicatifs des monuments et lieux du village va être abandonnée faute d'une participation suffisante. Les versements seront remboursés aux donateurs.

L'idée des panneaux explicatifs demeure, mais un autre financement devra être envisagé.

5 - Exposition de fin d'année et projet de théâtre sensoriel pour 2023 :

- Une exposition de dessins et de peintures de Franck Charlet aura lieu entre le 10 décembre 2022 et le 20 janvier 2023 à la Cave Chopin (la famille Chopin

serait d'accord avec tous nos remerciements) les samedis, dimanches et lundis,

L'association pourvoira au buffet du vernissage qui lui sera remboursé par Franck Charlet.

- En juillet 2023 devrait avoir lieu une expérience de théâtre sensoriel déjà menée au Mexique par son auteur (Thierry Thurmel).

6 - Point organisation pour les 3 animations à venir (Trôolloween, Rando d'automne et vide-grenier d'artistes) :

- Les points d'organisation de la soirée du 29 octobre « Trôolloween » ont été présentés, notamment ceux tenant à la sécurisation des accès. En effet, suite à une note reçue de la sous-préfecture de Vendôme, une réunion entre l'association Trôo Tourisme et la commune de Trôo a été organisée. Différentes solutions ont été envisagées et étudiées mais c'est celle d'Alain Deniau qui a été retenue. Les arrêtés municipaux ont été modifiés en conséquence. Cette solution a été expliquée en séance (barrage des accès du village rue du château, tout en gardant la partie nord pour les clients de l'auberge du château, tours de garde, etc...).

- Le parcours de la randonnée d'automne a été présenté (repérage par Brigitte Martin, Jean-Luc et Patrick Eclercy-Deterpigny).

Le départ aura lieu cette année de la Guinguette des Iles, au bord du Loir en raison des commodités de stationnement offertes par les lieux.

Un parcours long de 18,2km et un parcours court de 10,35km seront proposés.

Le ravitaillement se tiendra chez Gilles Pierre (merci à lui).

Alain Deniau a exprimé sur ce point son regret que le départ ne se fasse pas de la mairie de Trôo comme cela était le cas précédemment, la Guingette des Iles se situant sur le territoire de Saint Quentin les Trôo.

Le tarif sera bien de 3€ (pour les affiliés FFRP et adhérents Trôo Tourisme) et 3,5€ (pour les non affiliés FFRP) et non de 4,5€ et 5€ comme il a pu être annoncé.

S'agissant de la seule randonnée de la région à cette date, il est permis d'espérer une bonne affluence.

Le balisage sera assuré la veille par Dominique Martin et Lionel Demange.

- Jean-Luc Eclercy-Deterpigny a présenté l'affiche du vide atelier d'artistes qui se tiendra le samedi 26 novembre à la salle municipale.

Huit à neuf exposants sont attendus

7 - Questions et informations diverses :

- La visite commentée du 02 novembre d'un groupe de randonneurs de Mer suivie d'un repas a été évoquée (Brigitte Martin s'est proposée de venir pour aider au service du repas ainsi que Jean- Luc Eclercy Deterpigny et Patrick Eclercy Deterpigny qui a ensuite assuré la visite). Un grand merci à Jean-Paul et Dominique pour le prêt de leur troglo le temps du repas.

- Les remarques et suggestions de Clara concernant les améliorations à apporter au Restrôo ont été à nouveau évoquées:

- augmenter les capacités de stockage par l'acquisition d'un réfrigérateur et d'un

congélateur supplémentaire

- augmenter le prix de l'assiette de 5,5€ à 6€

- revoir d'autres tarifs

- la salade en sac s'abîme très vite, il faudrait acheter de la salade fraîche (Jean-Luc Nexon suggère l'essai d'une conservation sous vide)

- prévoir l'achat d'un four/grill supplémentaire pour faire face aux coups de feu

- les produits en circuit court sont très appréciés. Il faut poursuivre dans cette

voie

- bien que le croque-monsieur ne soit pas local contrairement à l'essentiel de la

carte, il faut le conserver car il demeure une vraie demande pour ce plat

- il faudrait proposer des cartes de visites

- il faudrait que le terminal de carte bancaire summup puisse être fonctionnel

- Clara a signalé la fermeture du charcutier de Sougé auprès duquel l'association s'approvisionnait et la nécessité de trouver une solution pour l'an prochain

- Clara pense être à nouveau disponible pour la saison prochaine, c'est une très

bonne nouvelle.

- La question d'un cidre ou d'une bière spécifique à Trôo vendus aux points d'accueil par l'association a été évoquée.

Pour le cidre M Saillard à Couture/Loir a été contacté par Patrick mais celui-ci a indiqué qu'il ne faisait jamais de réduction aux revendeurs compte tenu de ses coûts de production. Patrick doit le revoir en janvier.

La brasserie Sommier à Montoire serait d'accord pour produire la bière de Trôo « La Trôoïenne » sans commande minimale de la part de l'association à la condition que la brasserie puisse vendre elle aussi cette bière. Les tarifs pourraient être ainsi plus intéressants.

L'association restera en contact avec lui en vue de la saison à venir.

- Un pot à l'intention de tous les bénévoles de cette année aura lieu le dimanche 27 novembre à la salle des fêtes de Trôo, il sera organisé par l'association Trôo Tourisme.

- Le conseil d'administration a été informé de contacts qu'ont eus Patrick et Jean-Luc Eclercy-Deterpigny avec M Jean Baillard, président de l'association des Amis de Trôo en vue d'un rapprochement des deux associations, l'une et l'autre poursuivant des buts communs.

Il a été indiqué qu'après différents échanges et rencontres, quatre membres de l'association Trôo Tourisme ont adhéré à l'association des Amis de Trôo (Patrick et Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, Nadine et Lionel Demange) et que l'association des Amis de Trôo devait tenir une assemblée générale le dimanche 23 octobre 2022 en vue du renouvellement de son conseil d'administration et de son bureau.

Il a été convenu que les membres de l'association Trôo Tourisme ayant adhéré à l'association des Amis de Trôo communiqueront les décisions prises par les organes de l'association des Amis de Trôo lorsque celles-ci seront devenues officielles.

- Jean-Luc Nexon a évoqué la question d'une formation sanitaire du type de celle antérieurement suivie par Alain Gatien précédent président de l'association Trôo Tourisme.

La séance a été levée à 23 heures 30.

Lionel Demange
Secrétaire de l'association